



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 20 janvier 2023

## Communiqué de presse

### **Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) : installation du comité départemental de suivi de Tarn-et-Garonne le 18 janvier 2023**

Le comité de pilotage régional GPSO, lors de sa séance du 4 juillet dernier, a acté la nécessité d'une relance du dialogue territorial autour de ce projet d'infrastructure majeur. Le préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du GPSO, a ainsi demandé aux préfets de département concernés de conduire ce dialogue territorial avec les acteurs locaux au moyen de comités de suivi départementaux.

Chantal MAUCHET, préfète de Tarn-et-Garonne, a installé le 18 janvier à Montauban le comité départemental de suivi de Tarn-et-Garonne.

Sous sa présidence, le comité réunit l'ensemble des institutions locales concernées par le projet :

- les représentants des instances de gouvernance du GPSO : Conseil régional Occitanie, Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, Grand Montauban communauté d'agglomération. Pour rappel, M. Michel WEILL, président du conseil départemental, et Mme Brigitte BARÈGES, présidente du Grand Montauban Communauté d'Agglomération, ont été désignés lors du comité de pilotage régional du 4 juillet vice-présidents territoriaux ;
- les parlementaires ;
- les 10 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du département et les 29 communes concernées par le tracé de la ligne LGV ;
- la Société du Grand Projet du Sud-Ouest ;
- les trois chambres consulaires ;
- SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions ;
- les services de l'État régionaux et départementaux concernés ;
- la SAFER Occitanie.

**Le comité départemental de suivi** accompagnera les phases de mise au point finale des projets locaux concernés par la LGV et les gares nouvelles. Il poursuit 3 objectifs principaux :

- Informer et donner la visibilité nécessaire sur l'avancement du projet, pour accompagner sa mise en œuvre.

- Assurer le suivi et le respect par les maîtres d'ouvrage des mesures inscrites dans le dossier des engagements de l'État, en cours de formalisation.
- Assurer le suivi des mesures compensatoires qui seront définies dans la décision d'autorisation environnementale délivrée par arrêté préfectoral.

Ce comité départemental de suivi travaillera en lien étroit avec les instances de gouvernance mises en place au niveau interrégional : COPIL GPSO et équipe projet placée auprès du préfet coordonnateur en vue d'assurer la coordination du dialogue territorial dans les différents départements.

Pour cette première réunion, 4 thématiques ont été abordées :

- les enjeux fonciers avec une intervention de SNCF Réseaux sur la stratégie d'acquisition foncière et une, du Conseil départemental sur les conditions de mise en œuvre de l'aménagement foncier ;
- l'aménagement du quartier gare : SNCF Gares et connexions a présenté la méthode, les étapes et le planning prévisionnel des études de faisabilité à venir ;
- Une présentation de la société GPSO, avec une description du dispositif de financement du projet ;
- et enfin, les opportunités pour l'économie et l'emploi locaux par le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). En prolongement, la CCI a exposé ses projets, en lien avec la Chambre de métiers et de l'artisanat :
  - Projet « Occirail » qui vise à créer un pôle d'excellence pour la maintenance ferroviaire, véritable cluster lié à la maintenance des infrastructures ferroviaires.
  - Projet de modernisation du centre de formation pour en faire un véritable campus universitaire proposant de nouvelles formations via des innovations pédagogiques.

Lors de son intervention, la préfète a souligné que « le Tarn-et-Garonne s'apprête à connaître des transformations majeures au cours de la décennie qui s'annonce. Alors que le Grand-Projet du Sud-Ouest entre dans une nouvelle phase de réalisation, il est essentiel d'engager un dialogue territorial de qualité, avec les élus et les institutions concernées ».